

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Jeudi 17 Octobre 2019 – M.A.G. COLOMIERS
PROCES VERBAL

Présents :

Invités : Robert MOREREAU (Commissaire aux comptes), Lucie MARPINARD (TR/TU).

Comité Directeur : Bruno BALITRAND, Anne-Marie BASSET (CTS), Christian BERNARD, Marin BERNUSSOU, Yves BOQUEL (CTS), Dominique CANAL, Marie DALEZAN (Secrétaire de séance), Damien DA LUZ, Virginie HUSSON (Directrice), Marie NAYRAC, Muriel LEROY, Jean-Michel PITRE, Yvette PRAT, Sophie RECORDIER, Adeline ROUGES, Frédéric VENOUIL.

RTR: Christophe STEVENDART (GAM), Delphine SIMONNOT (GR).

Auditeur: Antoine BARON.

Excusés : Christine ANDREU (GAc), Colette BAILLADE, Laurent BELOT, Vanessa CEZAC (GAF), Sandrine DEBAISIEUX (AER), Jean-Marie GELY, Mathilde LALANNE (GPT), Noelline MOLLET (Team Gym), Jean-Noël MONTPELLIER (DTG),

Préambule : le Président souhaite la bienvenue à tous les membres réunis en cette rentrée 2019 et les invitent à se présenter.

Les présentations faites, nous débiterons nos travaux par l'adoption du Comité Directeur du 4 mai dernier et l'organisation de notre assemblée générale.

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 4 MAI 2019

Le Président rappelle les points principaux du procès verbal du 4 mai 2019.

Celui ne soulève aucun commentaire, le Comité Directeur valide à l'unanimité le compte rendu.

2. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Date : Samedi 30 novembre 2019

Lieu : Sète (34)

Le programme est très serré :

10H-10H05 Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Frédéric VENOUIL

10H05-10H10 Accueil par Jean PRAT (prévoir plus si les élus locaux se présentent)

10H10-10H30 Nouveautés fédérales (Anne-Marie BASSET)

10H30-10H50 Rapport d'activité (Virginie HUSSON)

10H50-11H Présentation des comptes arrêtés au 31 août 2019 (Bruno BALITRAND)

11H-11H10 Rapport du Commissaire aux Comptes (Robert MOREREAU)

11H10-11H20 Présentation du budget 2019-2020 (Bruno BALITRAND)

11H20-11H30 Rapport du comité de vigilance (Jean-Claude MELAC)

11H30-11H40 Projets de résolutions (Christian BENARD)

11H40-11H50 Remise des récompenses par les officiels

11H50-12H Résultats des élections complémentaires (Jean-Noël BOISSELEAU)

12H-12H10 Questions diverses * (à adresser par écrit au siège régional le 18 novembre dernier délai)

12H10-12H30 Intervention des personnalités invitées

12H30 Clôture de l'Assemblée Générale et vin d'honneur (Monsieur PRAT)

L'ordre du jour de l'assemblée est validé par le Comité directeur.

Suivront de 14H à 18H les Etats Généraux FFG en présence de Madame Mérieux, Secrétaire fédérale.

a. Contenu :

Comptes 2018 -2019

Monsieur Morereau, Commissaire aux comptes, présente les soldes intermédiaires de gestion correspondant au compte de résultat synthétisé dans le document joint, arrêté au 31 août 2019 et les grandes lignes des recettes :

(Ne pas tenir compte de la marge brute globale, notre association n'est pas concernée.) FV cb
 Augmentation des subventions d'exploitation formées par les 3 apports (ANS, Conseil Régional et CNDS) pour 117 651€ contre 95 394€ en 2018. La masse salariale est en baisse car il y a eu des départs.

Autres produits de gestion courante : les cotisations ont diminué mais l'exercice reste stable.
Bruno BALITRAND, Trésorier : la nouvelle procédure mise en place cette rentrée, visant à bloquer l'affiliation des clubs débiteurs, a été efficace puisqu'à ce jour seulement 3 clubs restent en retard de paiement.

Les déplacements sur les compétitions représentent 45 000€. Bien qu'il soit important, le montant est stable d'une saison à l'autre, le poste est donc bien maîtrisé.

Les provisions antérieures non utilisées viennent en produits.

Les dotations sont faibles car il y a eu peu d'investissement.

Le résultat courant est de 33 623€ qui avait été budgétisé à 34 000€. Bravo !

Sont précisés en charges exceptionnelles : le déplacement retour du Golden Age et le coaching du siège.

Nous enregistrons in fine un résultat net positif de 21 4360€.

Bruno BALITRAND : le résultat de cette année devrait être affecté à un projet bien défini.

Adeline ROUGES remarque 60 000€ d'écart sur les amortissements et les provisions par rapport à l'année dernière.

Monsieur MOREREAU rappelle que ce montant correspond au bilan de fusion ; les provisions pour projets sportifs ont été utilisées pour équilibrer les comptes (sur décision du Comité Directeur).

Adeline ROUGES rappelle qu'initialement, il s'agissait d'une ligne de provisions pour les emplois du Comité Midi-Pyrénées, qui a ensuite été placée sur les projets sportifs.

Bilan passif

Réserves : poste intangible.

Report à nouveau : peut être utilisé librement.

Les fonds propres du Comité représentent 283 947 €.

L'augmentation par rapport à N-1 provient du résultat de l'exercice.

Dettes = ressources tant qu'elles ne sont pas payées aux fournisseurs ou autre.

Produits constatés d'avance : principe comptable (produits encaissés d'avance) / 73 321€.

Total : 589 103€.

Nous avons 50% de fonds propres révélant un bon indicateur de gestion.

Bilan actif

Les investissements sont quasiment amortis.

Les subventions à recevoir de 132 000€ sont à ce jour pratiquement rentrées.

Résultat :

Monsieur MOREREAU confirme la bonne gestion de l'exercice comptable du Comité.

Il se tient à la disposition des membres pour toute information complémentaire.

Aucune question n'est soulevée sur le bilan.

Le Président ajoute que cela rassure l'équipe présente et confortera la prochaine.

Monsieur MOREREAU félicite Bruno BALITRAND et Colette BAILLADE pour leur travail et ajoute qu'ils ne se sont pas trompés dans les prévisions.

Bruno BALITRAND: les charges sont bien maîtrisées, les budgets sont bien tenus, des économies ont été faites sur les réunions du Bureau ; il remercie également Florent CAMPOS pour sa collaboration.

Le Comité directeur valide les comptes arrêtés au 31 aout 2019.

- **Budget :**

La Commission régionale des finances doit y travailler.

Elle le soumettra sous peu au Comité directeur par concertation électronique, pour être ensuite soumis à l'approbation de l'assemblée générale le 30 novembre 2019.

- **Rapport d'activité :**

Rapport technique :

Anne-Marie BASSET remercie le Comité directeur d'avoir organisé ce colloque technique le 1^{er} septembre dernier car il a permis de démarrer la saison efficacement et ce, pour la première fois.

Le bilan technique de la saison passée y a été présenté.

RV CB

De fait, le rapport technique (sur diaporama) sera adressé aux clubs avec la convocation de l'assemblée, il n'y sera pas présenté comme à l'accoutumée, laissant place aux nouveautés fédérales (par Anne-Marie BASSET).

Suivra le rapport d'activité présenté par la Directrice, Virginie HUSSON.

- **Comité de vigilance :**

Présentation par la Directrice, Virginie HUSSON.

Il est composé de 4 membres : Madame DIGOUT, Monsieur PARENT, Monsieur BOSI et Monsieur MELAC.

Réunis le 30 septembre dernier à Narbonne, leurs missions sont d'étudier la gouvernance du Comité, de pointer les dysfonctionnements éventuels et de demander remédiation si nécessaire.

Le compte rendu de leur première réunion est distribué aux membres, il sera présenté à l'assemblée par Jean-Claude MELAC.

Le Bureau régional souhaite que cette instance reste pérenne au Comité, pour conserver un regard extérieur et éviter les déviances.

- **Projet de modification du Règlement Intérieur :**

Ainsi, nous proposons d'inscrire le Comité de vigilance dans le Règlement Intérieur du Comité, via l'ajout d'un article 11 bis présenté aux membres du Comité directeur.

Le Comité directeur valide la création du Comité de vigilance régional,

et adopte le projet d'ajout de l'article 11 bis au RI.

L'article sera présenté dans les résolutions à voter par l'assemblée générale.

- **Organisation des élections :**

22 membres siègent actuellement au Comité directeur /28 autorisés par nos statuts (avec les RTR).
6 membres peuvent donc le compléter :

Au poste de RTR TR/TU suite à la démission de Paul MARTINEZ,

Au poste de RTR AER suite à la démission de Magali HACHE,

+ 4 sièges vacants comme membres.

Les élections sont ouvertes également sur les places libres aux Comités techniques et afin de soutenir plus particulièrement les comités GPT, AER et TSA qui en ont besoin.

Les candidatures sont à envoyer avant le 20 octobre 2019, la Commission régionale électorale se réunit le 29 octobre (14h) pour les valider.

4 candidats sont connus à ce jour : Colette BOISSELEAU (Comité GPT), Sandrine DEBAISIEUX (au poste de RTR AER), Jean LULKA (Comité GAM) et Lucie MARPINARD (au poste de RTR TR/TU).

- **Résolutions de l'assemblée générale du 30 novembre 2019 :**

Le Président donne lecture du projet de résolutions.

Après échange, le Comité directeur valide le projet suivant :

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes clos le 31 août 2019, du rapport de gestion du Comité Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes, les approuve dans toutes leurs dispositions, et donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°2 :

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612 – 5 du code de commerce, prend acte qu'il n'en existe pas.

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale décide d'affecter l'excédent de 21 436 euros de l'exercice clos au 31 août 2019 du Comité Occitanie de Gymnastique, en report à nouveau.

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°4 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée générale décide d'adopter le budget de l'exercice 2019-2020 du Comité Occitanie de Gymnastique tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

F.V.

eb

Résolution N°5 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la cotisation régionale pour chaque club, pour la saison 2020-2021 à 100 euros.

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°6 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide de maintenir le prix de la part régionale de la licence à 16 euros pour 2020-2021.

Adopté (Pour garder la licence à 16€ sur 2020-2021 : 16 votes « pour » / 1 abstention), 0 vote pour augmenter à 17€).

Résolution N°7:

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur, l'Assemblée Générale décide pour la saison 2020-2021 de maintenir les tarifs des droits d'engagement, comme ci-après

(Identiques à l'inter-département et à la région et applicables à toute discipline concernée) :

Individuels - Solo 13 €

Duo - Synchro - Trio 23 €

Equipe (3 gymnastes et plus) 25 €

Access gym Individuel 5 €

Gymnastique Rythmique uniquement : Coupes formation 5 €

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°8 :

L'Assemblée Générale décide de créer le Comité de vigilance régional.

Adopté à l'unanimité.

Résolution N° 9 :

Afin de rendre pérenne son existence, l'Assemblée Générale décide d'intégrer le Comité de vigilance au Règlement Intérieur et de créer un article 11 bis précisant sa composition, ses missions et son fonctionnement, comme suit :

Ajout au Règlement Intérieur :

« ARTICLE 11 bis – Comité de vigilance du comité régional

Il est institué au sein du comité régional un comité de vigilance.

a) Composition et désignation

Il est composé de 5 membres au maximum, tous nommés par le comité directeur régional. Il ne doit comprendre aucun dirigeant élu du comité directeur régional en cours.

La licence FFGym n'est pas forcément obligatoire pour les membres, mais souhaitée.

Le mandat des membres est d'une durée de quatre ans, correspondant au mandat du Comité Directeur. Il est renouvelable une fois.

Les membres doivent avoir 18 ans révolus. Ils peuvent être des membres sortants du comité directeur ou des personnes qualifiées extérieures pouvant apporter leurs compétences dans différents domaines : éthique, juridique, financier, pédagogique

Tout membre est libre de quitter le comité de vigilance sur simple information au comité directeur. En cas de défaillance grave ou manquement avérés, le comité de vigilance ou un de ses membres peuvent être révoqués par le comité directeur.

b) Missions

VEILLER au respect des règles de gouvernance, de déontologie et des procédures de gestion.

CONTRÔLER la pertinence de la cartographie des risques et en proposer des évolutions.

DEMANDER à la direction générale la communication de tout document utile.

RECUEILLIR les témoignages spontanés.

Il élabore un rapport annuel qui sera communiqué au comité directeur avant une présentation à l'assemblée générale. Ce document sera alors consultable selon des modalités définies par le comité directeur.

Le comité de vigilance est force de proposition. Il est soumis à la confidentialité vis à vis des tiers. Il n'intervient pas sur la gestion des ressources humaines.

fv

CB

c) Fonctionnement

Il se réunit autant de fois que besoin et au moins 2 fois par an.

Si cela s'avère nécessaire en cas d'alerte exceptionnelle, il peut solliciter la réunion d'un comité directeur. Le Président du comité régional est l'interlocuteur privilégié du comité de vigilance. Celui-ci se doit de l'informer systématiquement de ses démarches.

d) Moyens

Les moyens humains et matériels du siège régional sont mis à la disposition du comité de vigilance. »

Adopté à l'unanimité.

Résolution N°10 :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits certifiés conformes des procès verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Adopté à l'unanimité.

b. Animation de l'Assemblée générale :

Christian BERNARD, notre Secrétaire Général, mènera le fil rouge de cette assemblée.

Le Président reste volontairement en retrait, laissant le rapport d'activité du Comité à la Directrice.

Il souhaite ainsi communiquer un message fort à l'assemblée et à la prochaine équipe : affirmer l'importance du siège qui assure le bon fonctionnement du comité et est garant de la continuité.

Suivront dans l'après-midi, les Etats Généraux FFG :

Antoine BARON, Auditeur régional invité, en charge des Etats Généraux en Occitanie, les présente :
Date : le 30 novembre 2019 de 14H à 18H à Sète, après notre assemblée générale.

Objectif : préparer le club de demain.

2 débats seront organisés :

1er thème :

Equipement, ressource humaine, financement, ruralité/grande ville, quels obstacles et comment mobiliser de nouveaux moyens.

2ème thème :

Haut niveau, offre non compétitif, développement des nouvelles offres, comment concilier les différents objectifs et missions des clubs.

La première table ronde : 40 minutes avec 5 dirigeants club à identifier (courriers adressés sous peu)
+ 20 minutes pour compléter le débat sur différents thèmes : les équipements, l'encadrement et la ruralité.

La deuxième table ronde débattera sur la question : « Comment mettre nos activités en avant ? », et réfléchir à la prestation de services.

L'intervention d'une personne extérieure est également prévue sur l'évolution du club de demain et celle du sport.

La société Olbia synthétisera les débats, récoltera les impressions des participants sur place.

Nous sommes la dernière région à organiser ces états, le bilan sera présenté à l'assemblée générale fédérale en février 2021 à Paris.

3- CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

La commission territoriale s'est réunie le 5 septembre 2019.

Cf. Compte rendu de la Commission territoriale déjà transmis.

Anne-Marie BASSET : notre nouvelle salariée en charge du Développement, Manon WARZYNIAK, sonde les départements pour recenser les actions de proximité.

Bruno BALITRAND doit faire passer à Anne-Marie BASSET le budget par action.

Frédéric VENOUIL précise que la répartition s'effectuera à 100% pour les départements sur les actions Accessgym et les rencontres de proximité à condition qu'ils soient autonomes, dans le cas contraire 20% reviendront au Comité régional.

4- GOLDEN AGE

Le Comité représente à nouveau un groupe Occitan.

Les inscriptions d'intention sont à faire par les clubs auprès du Comité (effectifs prévisionnels).

Manon WARZYNIAK est la référente sur ce dossier, la contacter pour toute question.

Se faire confirmer auprès de la Fédération si les tenues de l'édition précédente sont valables.

Paiement : 50% avant décembre.

fv

cb

5- REPRESENTATION SUR LES COMPETITIONS REGIONALES

Cf : élus notifiés sur tableau.

Le Président rappelle qu'il est important d'assurer notre représentativité et pas seulement sur les palmarès...

Damien DA LUZ : autre mission, contrôler l'organisation « durable » de la compétition, cela nécessite un accompagnement sur l'évènement.

Anne-Marie BASSET ajoute qu'en cas de litige, l'officiel est décideur.

Delphine SIMONNOT : certains COL donnent priorité à leurs partenaires locaux.

Décision : le Comité enverra à chaque COL et au Responsable Technique, le nom des officiels missionnés pour être mieux accueillis.

Matériel : la Directrice informe qu'il n'est plus possible de prêter la valise médicale sur les compétitions car le réassort n'est pas fait suffisamment régulièrement pour qu'elles remplissent correctement leur fonction car les valises ne reviennent pas au comité entre chaque compétition, et le siège ne peut donc pas gérer valablement cette valise.

Ainsi, sauf à organiser différemment ce point, le siège ne fournira plus la valise médicale sur les compétitions.

6- DIVERS

• Agence Nationale du Sport par Christian BERNARD :

Il évoque une faible demande des clubs : 23 clubs seulement / 90.

Faible demande des Comités départementaux également.

Certains clubs ont reçu un virement sans explication.

Seuls les comités départementaux en ont été destinataires.

De toute évidence des incompréhensions résident et un accompagnement est nécessaire.

Décision : le siège communiquera les explications aux clubs et aux départements.

• Directives fédérales pour les élections de la prochaine olympiade :

Les Codeps doivent organiser leur assemblée électorale le 30 septembre 2020 au plus tard.

L'assemblée générale fédérale est fixée au 21 novembre 2020.

Les Comités régionaux doivent l'organiser entre le 28 novembre 2020 et le 28 février 2021.

Après échange, le Comité directeur décide de fixer la date de la prochaine assemblée générale électorale Occitanie au 9 janvier 2021.

• TARIFS

Virginie HUSSON : nous devons revoir le tarif (70€) de la formation PSC1 car il ne couvre pas les frais.

Proposition à 85€ pour 8 stagiaires minimum : validée / 1 abstention.

Muriel LEROY évoque un problème d'accueil sur la revue d'effectif TR : certains participants viennent de loin, elle demande s'il est possible de proposer un repas chaud?

La Directrice précise que Les conditions d'organisation sont décidées par les comités techniques.

• RAPPEL DU CALENDRIER :

Réunion COT : jeudi 14 novembre avec Marc ITEMAN.

Assemblée générale : samedi 30 novembre à Sète, suivie des Etats généraux FFG (après-midi)

Bureau : jeudi 5 décembre à Béziers (Ibis) ou Narbonne ?

Remerciements et clôture de la séance à 22 heures.



Frédéric VENOUIL
Président

fv



Christian BERNARD
Secrétaire Général

CB